

Communiqué de presse

Au cours des dernières décennies, les téléphones mobiles, les smartphones, les compteurs intelligents et d'autres technologies sans fil ont créé de nouvelles possibilités. Elles ont facilité la communication, apporté des opportunités et une nouvelle industrie. En même temps, l'utilisation effrénée de ces technologies met la santé et la qualité de vie des humains, des plantes et des animaux sous une pression constante.

Dès le début de la révolution sans fil, les scientifiques ont été divisés en deux camps quant à ses effets. D'une part, des scientifiques indépendants qui mettent en garde contre les conséquences biologiques négatives à court et à long terme. D'autre part, certains scientifiques, souvent associés à l'industrie, rejettent systématiquement ces avertissements.

Dès la fin des années 1990, des études épidémiologiques à grande échelle ont révélé de graves atteintes à la santé, telles que le syndrome de fatigue chronique, les troubles du sommeil, les maux de tête et la dépression chez les personnes vivant à proximité des antennes relais.

Depuis lors, l'exposition des humains, des plantes et des animaux a augmenté de manière exponentielle. Aujourd'hui, il est difficile de trouver un endroit sans rayonnement artificiel de radiofréquence en Belgique. Les mises en garde et les études alarmantes de scientifiques dépendants s'accumulent également de plus en plus vite.

Pourtant, le gouvernement continue de se tenir à des normes obsolètes et de déployer de nouvelles technologies telles que la 5G. Ce faisant, il se cache derrière le manque persistant de consensus scientifique et les avis dépassés de l'ICNIRP (Commission internationale sur la protection des radiations non ionisantes).

Ces avis sont basés sur une courte exposition de 6 ou 30 minutes et les effets de réchauffement qu'elle produit. L'ICNIRP dénie que les rayonnements affectent les processus biologiques complexes des êtres vivants.

Une telle approche met en danger les humains, les plantes et les animaux. C'est pourquoi nous poursuivons en justice différents gouvernements de ce pays. Pour leur négligence dans la protection de la population, des plantes, des animaux et de l'environnement. Pour leur refus, depuis des années, d'adapter les normes de rayonnement de notre pays en fonction de ce que nous dit la science moderne et indépendante.

Nous déclarons par la présente les autorités flamandes et bruxelloises en défaut. Nous demandons au juge d'obliger ces autorités à réviser les règles en vigueur en faveur d'une limite cumulative de 0,6V/m. C'est la valeur limite recommandée par le Conseil de l'Europe en 2011 et considérée comme sanitaires acceptable par les experts indépendants.

Ce n'est que de cette manière que l'environnement, les personnes, les plantes et les animaux peuvent être protégés.

Save Belgium
Citoyens Conscients

